



AIX UNIVERSITE CLUB ESCRIME



DOCUMENTATION  
OFFICIELLE

# CHALLENGE DU PAYS D'AIX

"NATIONAL 1" - CIRCUIT CADETS - EPEE

DIMANCHE 4 AVRIL 2010  
AIX-EN-PROVENCE



FEDERATION FRANCAISE  
D'ESCRIME

[www.challenge.auc-escrime.com](http://www.challenge.auc-escrime.com)

---

**CHALLENGE  
DU PAYS D'AIX  
NATIONAL 1  
ÉPÉE CADETS**

---

# ÉDITO

Mesdames, Messieurs, les Président(e)s de Ligue,  
Mesdames, Messieurs, les Président(e)s de Club,

Chers escrimeurs,  
Chers amis,

Nous avons le grand plaisir de vous informer de l'organisation du **2ème Challenge du Pays d'Aix, le dimanche 4 avril 2010**. Ce circuit national est une compétition de niveau "National 1" pour cadets et cadettes à l'épée.

Le Challenge du Pays d'Aix a vécu une première édition réussie le 24 avril 2009 reprenant, après deux années d'absence due aux modifications du règlement fédéral concernant le circuit "National 1", la suite des onze précédentes éditions du circuit national aixois à l'épée, autrefois dénommées Challenges Vincent Ciaramella et Daniel Labit.

Vous trouverez ci-après la documentation complète du Challenge du Pays d'Aix, contenant notamment le règlement des compétitions et les diverses informations pratiques. L'ensemble des informations ici présentées sont également accessibles via le site **[www.challenge.auc-escrime.com](http://www.challenge.auc-escrime.com)**.

Comme l'année dernière, nous vous informons que notre club réalisera une diffusion en direct des résultats des compétitions.

**L'Aix Université Club Escrime, son comité directeur, le comité d'organisation et ses partenaires sont heureux d'inviter les jeunes épéistes cadettes et cadets de vos clubs et ligues.**

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples informations,

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations sportives.

Claude BOLLET,  
*Président de l'AUC Escrime*

Philippe RICHARD,  
*Vice-Président de l'AUC Escrime*  
*Président du Comité Départemental 13*

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE

## RÈGLEMENT CADRE

Le règlement applicable au Challenge du Pays d'Aix est le "Règlement Sportif 2009-2010" de la Fédération Française d'Escrime, notamment ses chapitres II et V.

Ce règlement est librement téléchargeable sur [www.escrime-ffe.fr](http://www.escrime-ffe.fr), rubrique "Compétition-Arbitrage" puis "Règlement sportif".

## LIEU PRINCIPAL

Complexe Sportif du Val de l'Arc  
Avenue des Infirmes  
13100 AIX-EN-PROVENCE

Téléphone (le jour de la compétition) : 04 42 26 81 93

## HORAIRES

	<u>Cadets</u>	<u>Cadettes</u>
Ouverture de la salle	7 H	7 H
Appel	7 H 30	8 H
Scratch	8 H	8 H 30
Tableau final	15 H 30	15 H 30

Ces horaires pourront être revus le jour de la compétition sur décision du Comité d'organisation.

## FORMULE

Tours de poules : 1

Qualification : tous les tireurs selon le classement après le tour de poules

Tableau : tableau d'élimination directe

## ÉQUIPEMENT

Tenue : 350 newton

Sous cuirasse : 800 newton

Lame : 5

## LICENCE

La licence F.F.E. 2009/2010 est obligatoire.

En cas de conflit, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité.

## CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

En cas de prise de médicaments, ne pas oublier de présenter votre ordonnance lors de l'inscription !

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE

## ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être effectués via le système « Engagements en ligne » sur le site Internet de la FFE.

Les inscriptions sur le site fédéral sont de la responsabilité des Zones.

Date limite : **MERCREDI 31 MARS 2010 à 23 H 59**

## DROIT D'ENGAGEMENTS

Les tireurs devront s'acquitter d'une somme de 8 € (huit euros) lors de l'appel.

## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Aucune inscription ne pourra être prise sur place le jour même de la compétition.

En cas d'absence d'un tireur le jour de l'épreuve, aucun remplacement ne sera effectué.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des droits d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Par ailleurs, et conformément à la décision du Comité directeur de la Fédération en date du 29 mars 2008, dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionnée à la justification du paiement des droits d'engagement entre les mains de l'Aix Université Club Escrime.

En cas de silence du présent règlement de compétition, il convient de se référer au Règlement cadre fédéral applicable aux Circuit nationaux de catégorie "national 1" à l'épée pour les cadets.

En cas de conflit le jour de la compétition, la décision revient au Directoire technique.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## RÉSULTATS

Les résultats seront diffusés le soir même sur le site : [www.challenge.auc-escrime.com](http://www.challenge.auc-escrime.com).

Dans la mesure du possible, ils seront diffusés en direct tout au long de la journée sur ce même site.

## HÉBERGEMENT

### HÔTEL IBIS

(à 200m de lieu de la compétition)

Adresse : Avenue des Infirmes - Aix-en-Provence

Téléphone : 04 42 27 98 20

### HÔTEL OCEANIA

Adresse : Avenue de la Cible - Aix-en-Provence

Téléphone : 04 42 37 58 58

### HÔTEL NOVOTEL - BEAUMANOIR

Adresse : 1, rue Marcel Arnaud - Aix-en-Provence

Téléphone : 04 42 91 15 15

### HÔTEL NOVOTEL - PONT DE L'ARC

Adresse : Avenue Arc de Meyran - Aix-en-Provence

Téléphone : 04 42 26 09 09

### VILLAGE HÔTEL

Adresse : Avenue Arc de Meyran - Aix-en-Provence

Téléphone : 04 42 93 56 16

### HÔTEL OLYMPE

Adresse : 2 chemin des Granges - Aix-en-Provence

Téléphone : 04 42 91 60 40

### CAMPANILE

Adresse : Chemin de la Beauville - Aix-en-Provence

Téléphone : 04 42 26 35 34

Pour ces hôtels, un accès direct aux sites Internet de réservation en ligne est disponible sur [www.challenge.auc-escrime.com](http://www.challenge.auc-escrime.com), rubrique "Hébergement".

# INFORMATIONS PRATIQUES

## SERVICES

### RESTAURATION

Une buvette sera ouverte tout au long des Challenges.

### MATÉRIEL

Un stand PRIEUR et un stand GLISCA ESCRIME seront présents sur le lieu de la compétition.

## ACCÈS

### EN VOITURE

Accès par l'autoroute A8, sortie 31, puis suivre la direction "Complexe Sportif du Val de l'Arc".

### EN AVION

Atterrir à l'aéroport Marseille-Provence, puis prendre la navette Aix-Aéroport, ou alors louer une voiture disponible sur place à l'aéroport puis suivre la direction Aix-en-Provence sur l'autoroute. Sortie "Aix Pont des 3 sautets", puis suivre la direction "Complexe Sportif du Val de l'Arc" ou des divers hôtels.

### EN TRAIN

Arriver à la gare de AIX TGV

Arriver à la gare de MARSEILLE - ST CHARLES

### NAVETTES VERS AIX-EN-PROVENCE

#### Gare MARSEILLE - ST CHARLES / Aix-en-Provence

Il s'agit de la " Navette Aix-Marseille Autoroute", dont le départ est à la gare routière de Marseille, qui se trouve à la sortie de la Gare SNCF. [www.navetteaixmarseille.com](http://www.navetteaixmarseille.com)

#### Gare AIX TGV / Aix-en-Provence

Il s'agit de la " Navette Aix-Aix TGV ", dont le départ se situe à la Gare même.

#### Aéroport Marseille-Provence / Aix

Il s'agit de la " Navette Aix-Aéroport ", qui se prend à la sortie des terminaux d'arrivées nationaux et internationaux.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## SE DEPLACER LE JOUR-J

### "Taxis Radio Aixois"

Accueil téléphonique : 0 442 277 111

### Réseau "Aix en Bus"

Le complexe sportif se trouve, en outre, au terminus "Val de l'Arc" de la Ligne 6

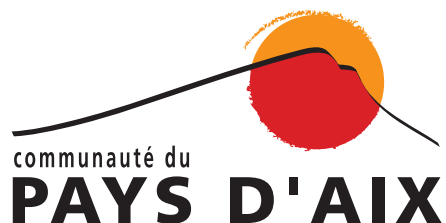
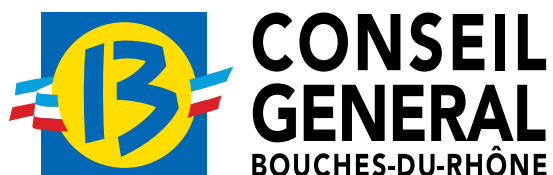
## PARKING

Un parking gratuit se situant à l'entrée du Complexe sportif du Val de l'Arc est mis à la disposition des tireurs le jour de la compétition.

## PLAN D'ACCÈS



# PARTENAIRES



---

**COMITÉ D'ORGANISATION DU  
CHALLENGE DU PAYS D'AIX 2010**

**AIX UNIVERSITÉ CLUB ESCRIME**  
Salle d'armes Robert-Bragard  
Stade Ruocco  
348 avenue Gaston-Berger  
13090 AIX EN PROVENCE

**Téléphone: 04 42 26 46 32**  
**Télécopie : 04 42 93 25 29**

**E-mail : [contact@auc-escrime.com](mailto:contact@auc-escrime.com)**  
**Site : [www.auc-escrime.com](http://www.auc-escrime.com)**

---

